

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01451

Numéro SIREN : 421 206 079

Nom ou dénomination : Adeo Services

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2019 sous le numéro de dépôt 9182

Adeo Services

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8.320.000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Adeo Services

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Adeo Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adeo Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

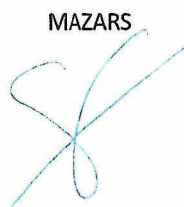
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

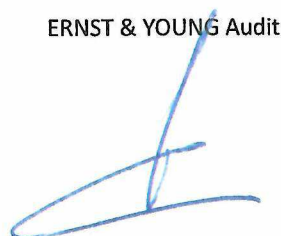
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie et Lille, le 13 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS


Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG Audit


Jéan-Pierre Letartre

ADEO Services



SAS AdeoServices

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018

CHIFFRES CLES 2018

	2018	2017
Chiffres d'Affaires HT	1 436 706	1 433 357
Résultat Net	-23 198	10 277
Capitaux Propres	205 823	192 065
Effectif au 31 Décembre	1125	1052

BILAN SAS AdeoServices
En Milliers d'Euros

ACTIF	Notes	31/12/2018			31/12/2017
		Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	1	135 211	37 307	97 904	43 255
Immobilisations corporelles	2	31 106	13 797	17 309	14 414
Immobilisations financières	3	3 528		3 528	3 485
Total de l'Actif Immobilisé		169 845	51 104	118 741	61 154
Stocks	4	180 077	417	179 660	193 018
Clients et comptes rattachés	5	603 113	11 256	591 857	557 101
Créances diverses	5	29 349		29 349	20 991
Disponibilités	6	58 687		58 687	20 593
Total de l'Actif Circulant		871 226	11 673	859 553	791 703
Comptes de régularisation et assimilés	7	15 465		15 465	8 700
Ecart de conversion actif	10	13 565		13 565	15 615
TOTAL		1 070 101	62 777	1 007 324	877 172

PASSIF	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital		31 674	31 674
Primes		1 248	1 248
Réserves et Report à Nouveau		135 859	125 582
Résultat d'exercice		-23 198	10 277
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		60 240	23 284
Capitaux propres	8	205 823	192 065
Provisions pour risques et charges	8	4 334	1 568
Emprunts et dettes financières	9	4 887	8 030
Fournisseurs et comptes rattachés	9	406 306	390 889
Autres dettes	9	371 709	268 576
Total des Dettes	9	782 902	667 495
Comptes de régularisation et assimilés			
Ecart de conversion passif	10	14 265	16 044
		1 007 324	877 172

COMPTE DE RESULTAT SAS AdeoServices
En Milliers d'Euros

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires net HT	11	1 436 706	1 433 357
Autres produits d'exploitation	11	129 401	97 347
Reprise de provisions et transfert de charges		1 710	1 972
Achats		-1 083 680	-1 103 906
Autres achats et charges externes		-279 838	-226 349
Charges de personnel		-120 891	-110 555
Autres charges d'exploitation		-28 246	-27 464
Impôts et taxes		-27 397	-27 722
Dotations aux amortissements et aux provisions		-15 181	-9 610
Résultat d'Exploitation		12 584	27 070
Produits financiers		42 190	21 613
Charges financières		-33 544	-15 318
Résultat Financier	12	8 646	6 295
Résultat courant		21 230	33 365
Produits exceptionnels		6 229	5 160
Charges exceptionnelles		-47 810	-17 576
Résultat Exceptionnel	13	-41 581	-12 416
Impôt sur les bénéfices		3 207	-5 400
Participation		-6 055	-5 273
Résultat Net		-23 198	10 277

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Faits marquants de l'exercice

Néant

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Changement de méthode

Néant

Changement d'estimation

Néant

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'apport et amorties sur une durée d'un à cinq ans.

Les frais d'acquisition et les coûts de production des logiciels créés sont comptabilisés en concessions, brevets, et droits similaires. Une analyse des coûts par phases est réalisée, et seuls les coûts de développement sont portés à l'actif. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire. La durée d'amortissement est de 5 ans.

Pour certains biens, une provision pour dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque, compte tenu des éléments connus en date d'arrêté des comptes, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport en 1999. Elles sont réparties en composants.

Le gros œuvre est amorti sur une durée de 30 ans, les autres composants corporels sur une durée de 4 à 20 ans.

La méthode d'amortissement utilisée est l'amortissement linéaire.

Pour certains biens, une provision pour dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque, compte tenu des éléments connus en date d'arrêts des comptes, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations financières :

Elles sont constituées de dépôts, cautionnements et titres de participation.
Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix de revient. Cette valeur est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette détenue, directement ou indirectement, augmentée des provisions réglementées. Il est tenu compte des perspectives de rendement et d'évolution générale.

Instruments financiers

La société applique le règlement sur les instruments financiers ANC2015-5. Cela a principalement pour conséquence la réévaluation au cours de clôture des actifs et passifs auparavant comptabilisés au cours couvert et la comptabilisation des instruments financiers de couverture au MtM.

Les ventes et les achats d'ADEO Services ne sont pas exprimés dans la même monnaie.

Les achats sont majoritairement en usd alors que les ventes sont en euros.

ADEO Services subit les effets de fluctuation des devises par rapport à l'euro lors de la conversion de ses achats.

La stratégie de couverture consiste à construire un cours de couverture grâce à des achats à terme et en assurant une flexibilité par des achats d'option.

Forward en K€

	Mark to market	Notionnel en Usd	Contrevaleur Eur
valeur 31.12.2017	-18 729	576 151	495 141
valeur 31.12.2018	21 892	603 180	500 317

Option en K€

	Mark to market	Notionnel en Usd	Contrevaleur Eur
valeur 31.12.2017	428	51 628	43 881
valeur 31.12.2018	701	37 000	31 689

Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du PMP.

Ceux-ci sont dépréciés lorsque leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient à la clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque de non recouvrement.

Créances et dettes étrangères :

Les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère portée par Groupe Adéo.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont couvertes au moyen d'instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré qui représentent des risques de contrepartie minimum.

Provisions Réglementées :

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.

Elles sont pratiquées en vertu des dispositions fiscales.

Provisions pour risques et charges :

D'une manière générale, tous les risques et charges survenus ou en cours, précisés quant à leur objet et dont la réalisation est probable donnent lieu à constitution d'une provision.

Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et suivent les règles édictées par le règlement CRC n° 2014-03.

Engagements de retraite :

Les indemnités de fin de carrière dues par la société en application de la convention collective nationale de bricolage font l'objet d'une gestion externe. Les engagements de la société ont été évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Le montant des IFC pour l'ensemble du personnel s'élève à 11 741 K € au 31/12/2018

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

Les droits des salariés ont été calculés selon l'hypothèse de départ à l'initiative des salariés

Le taux de charges sociales retenu pour l'ensemble des salariés est de 44 %

L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans

La probabilité de vie au terme reprise est la table de mortalité TF 00-02 pour les femmes et TH 00-02 pour les hommes

La table de rotation du personnel par âge et catégorie a été établie selon les données démographiques propres à l'entreprise

Le taux de revalorisation des salaires (inflation comprise) est de 3.3%

Le taux de rendement financier (inflation comprise) est de 1.50 %

Le taux d'inflation est de 1.6 %

Les cotisations à verser au titre de l'exercice 2018 soit 0 K€ permettent de couvrir l'intégralité des engagements évalués au 31/12/2018.

1/ Immobilisations incorporelles

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Immobilisations Incorporelles brutes	74 699	60 642	-130		135 211
Amorts Concessions, Brevets, Autres	31 444	5 863			37 307
Provision pour dépréciation	0				0
Valeur Nette Immobilisations Incorporelles	43 255	54 779	-130	0	97 904

Les coûts de développement des logiciels produits en interne sont portés à l'actif lorsque les critères sont réunis.

2/ Immobilisations corporelles

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Terrains et aménagement des terrains	1 342	76			1 418
Constructions	1 363	223			1 586
Installations techniques, matériel et outillage	549	28			577
Autres immobilisations corporelles	19 257	7 809			27 066
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Avances et Acomptes	13	459	-13		459
Immobilisations Corporelles brutes	22 524	8 595	-13	0	31 106
Amortissements Aménagement terrains et constructions	831	192			1 023
Amortissements Install techn, matériel et outillage	291	72			363
Amortissements autres immos corporelles	6 987	5 423			12 410
Provisions pour dépréciation	0				0
Amortissements	8 110	5 687	0	0	13 797
Valeur Nette Immobilisations Corporelles	14 414	2 908	-13	0	17 309

3/ Immobilisations Financières

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Dépôts et Cautionnements	985	320	-277		1 028
Titres de participation	2 500				2 500
<i>Immobilisations Financières brutes</i>	<i>3 485</i>	<i>320</i>	<i>-277</i>	<i>0</i>	<i>3 528</i>
<i>Provisions</i>	<i>0</i>				<i>0</i>
Valeur nette Immobilisations Financières	3 485	320	-277	0	3 528

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2018

Sociétés K€	VNC Titres	% Det et droits de vote	Total Bilan	Capital	Situation Nette	Comptes courants	Prêts consentis	Résultat	CA HT
Adeo Services consulting	2 500	100,00	7 934	2 500	5 356	0	0	765	11 772

4/ Stock

En Milliers d'Euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Stock	177 204	-417	176 787	192 117
Stock quota gaz	2873	0	2 873	901
Total	180 077	-417	179 660	193 018

5/ Clients et autres créances

Les créances sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Les comptes clients figurent au bilan pour 598 051 K€ (dont 592 702 K€ avec des sociétés du groupe).

Autres créances :

En Milliers d'Euros	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes		
Fournisseurs débiteurs		
Créances fiscales et sociales	19 099	17 621
Groupes et associés	10 250	3 370
Autres créances de sociétés liées		
Autres créances diverses		
Provisions		
Total	29 349	20 991

6/ Disponibilités

L'ensemble de ce poste présente une échéance ne dépassant pas un an.

En Milliers d'Euros	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2018	Valeurs nettes 31/12/2017
Disponibilités	58 687	0	58 687	20 593
Total	58 687	0	58 687	20 593

7/ Comptes de régularisation

Comptes de Régularisation de l'actif en K€	2018	2017
Maintenance d'avance	13 415	7 660
Location d'avance	363	218
Assurance d'avance	197	190
Charges de personnel d'avance	678	377
Autre	812	255
Total	15 465	8 700

8/ Capitaux Propres

Variation des capitaux propres en milliers €	31/12/2017	Affectation Résultat n-1	Résultat	Variation	Augmentation Capital	31/12/2018
Capital (411 355 actions d'une valeur nominale de 77 euros)	31 674					31 674
Primes liées au capital	1 248					1 248
Ecart de réévaluation	0					0
Autres réserves	931					931
Réserve légale	3 168					3 168
Report à nouveau	121 483	10 277				131 760
Résultat de l'exercice	10 277	-10 277	-23 198			-23 198
Provisions réglementées	23 284			36 956		60 240
CAPITAUX PROPRES	192 065	0	-23 198	36 956	0	205 823

Etats des provisions

Provisions en Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Reprise Consommée	Reprise non utilisée	31/12/2018
Provisions pour investissements	0				0
Provisions pour amortissement dérogatoire	23 284	43 185	-6 229		60 240
Autres provisions réglementées					
Total 1	23 284	43 185	-6 229	0	60 240
Provisions pour litiges	1 213	2 710	-420		3 503
Provisions pour impôts	96	230			326
Autres provisions	259	505	-259		505
Total 2	1 568	3 445	-679	0	4 334
Provisions dép immos	0				0
Provisions dép actif circulant	7 168	4 619	-115		11 672
Total 3	7 168	4 619	-115	0	11 672
TOTAL	32 020	51 249	-7 023	0	76 246

9/ Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes en K€	Montant	1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Etablissements de crédit	4 887	4 887		
Dettes fiscales et sociales	52 582	52 582		
Fournisseurs	406 306	406 306		
<i>dont Stés liées</i>	62 897	62 897		
Fournisseurs immobilisations	159	159		
Autres dettes	318 968	318 968		
<i>dont Stés liées</i>	1 000	1 000		
<i>dont C/C Groupe Adéo</i>	317 968	317 968		
TOTAL	782 902	782 902	0	0

Etat des charges à payer en K€	2018	2017
Emprunts	76	76
Dettes fiscales et sociales	29 231	25 570
Fournisseurs factures non parvenues	163 408	192 422
TOTAL	192 715	218 068

9/ Ecart de conversion actif / Passif

Etat des écarts de conversion en K€	2018	2017
Ecart de conversion Actif	13 565	15 615
Ecart de conversion Passif	-14 265	-16 044
Solde	-700	-429

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(11) Chiffre d'affaires et Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est constitué des ventes de marchandises aux filiales du groupe et de prestations de services. Les autres produits d'exploitation sont composés pour l'essentiel de redevances, et comprennent la production immobilisée de nos logiciels.

Le chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 760 M€.

Le chiffre d'affaires par activité se décompose de la manière suivante :

Service informatique : 148 millions d'euros

Logistique : 1230 millions d'euros

Services internes et expatriés : 58 millions d'euros

(12) Résultat financier	en K€	2018	2017
Résultat financier avec stés liées		4 988	-813
Résultat financier autre		534	1 009
Résultat financier de change		3 124	6 099
Dotations aux provisions			
	<i>sur actif circulant</i>		
Reprises de provisions			
TOTAL		8 646	6 295

(13) Résultat Exceptionnel	en K€	2018	2017
Résultat net sur opération de gestion		-59	-162
	<i>Dont amendes et dommages et intérêts</i>	-4	-76
	<i>Dont Autres</i>	-55	-86
Résultat net sur opération en capital		-130	-415
	<i>Dont VNC</i>	-130	-415
	<i>Dont autres charges</i>		
Dotations de provisions réglementées		-47 621	-16 999
	<i>Dont amortissement dérogatoire</i>	-43 186	-15 744
	<i>Dont prov pour impôts</i>	-231	-96
	<i>Dont Prov dépréciation</i>	-4 204	-1 159
Reprises de provisions réglementées		6 229	5 160
	<i>Dont amortissement dérogatoire</i>	6 229	5 160
	<i>Dont prov dépréciation</i>		
Dotations autres provisions			
	<i>Dont provision pour dépréciation</i>		
Reprise autres provisions			
	<i>Dont provision pour dépréciation</i>		
	<i>Dont provision pour impôts</i>		
TOTAL		-41 581	-12 416

Le résultat avant participation s'élève à -17 144 K €uros. Après 6 054 K €uros de participation , le résultat net s'élève à -23 198 K €uros.

Impôt sur les Bénéfices

La SAS ADEOServices a opté depuis l'exercice 1999 pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés contrôlées directement à plus de 95%. La société tête de groupe est la SA Groupe Adeo.

	Montant	Impôt
Nature Différences Temporaires :		
- Réintégrations (provisions non déductibles de l'année de comptabilisation)	8 250	3 253
<i>Dont participation aux bénéfices</i>	6 054	2 387
<i>Dont Organic</i>	2 196	866
- Déductions (provisions non déductibles de l'année de comptabilisation)	7 454	2 939
<i>Dont participation aux bénéfices</i>	5 273	2 079
<i>Dont Organic</i>	2 181	860

en k€	Base	IS
Résultat courant fiscal	21 230	2 259
Résultat exceptionnel fiscal	-41 581	0
Crédits d'impôts		948
		3 207

Crédit impôt recherche

Le montant du crédit impôt recherche se monte à 173 k€ pour l'exercice 2018.

Impôt sur les Bénéfices hors intégration fiscale

Le solde des déficits reportables en cas d'imposition seule est de 24 576 K€ au 31.12.2018.

Calcul théorique 2018 si imposition seule

en K€

Résultat de l'exercice	-23 198
Réintégrations	14 764
<i>Dt PPI</i>	0
<i>Dt participation</i>	6 055
<i>Dt organic</i>	2 196
<i>Dt retenue à la source</i>	1 987
<i>Dt autres (TVTS, amendes ...;)</i>	4 526
Déductions	12 934
<i>Dt participation</i>	5 273
<i>Dt organic</i>	2 181
<i>Dt autres (TVTS, amendes ...;)</i>	5 480
Crédit impôts + impôts	-3 206

Résultat Fiscal -24 574

INFORMATIONS DIVERSES

La société consolidante est la :

SA Groupe Adeo
135 Rue Sadi Carnot
CS00001
59790 Ronchin

Les comptes annuels d'Adeo Services sont repris par intégration globale dans les comptes consolidés de Groupe Adeo

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n' a été alloué aux dirigeants de la Société.
Compte tenu du caractère confidentiel de cette information, celle-ci ne sera pas communiquée.

Effectif

L'effectif de la société ADEOServices est au 31 Décembre 2018 de 1125 personnes.

- Employés : 82 personnes
- Maîtrises : 202 personnes
- Cadres : 841 personnes

Les dépenses consécutives à l'emploi de personnes extérieures à l'entreprise s'élèvent pour cette année à 301 K€;

Engagement

Cautions bancaires au profit des recettes des douanes pour 2 475 K€.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 61 396 €.

Il s'agit exclusivement des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Relations avec les sociétés liées

Créances en K€	2018	2017
Autres créances		
Clients	592 702	562 683
Dettes en K€	2018	2017
Fournisseur + autres dettes	63 897	57 651
Compte courant Gp Adeo	317 968	216 361
Résultat financier en K€	2018	2017
Résultat financier avec stés liées	4 988	-813

Crédit impôt compétitivité emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 760 725 euros.

Evènements Postérieurs à la Clôture

Néant

INFORMATIONS DIVERSES

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice

En K€

(article D 441 I - 1° du code de commerce)

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et
Nombre de factures concernées	9 739					
Montant total des factures concernées TTC	219 975		367	2 358	6 791	229 491
% du montant total des achats de l'exercice TTC	13,30%		0,02%	0,14%	0,41%	13,87%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues			0			
Montant total des factures exclues TTC			0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels 45 ou 60 jours				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

En K€

(article D 441 I - 2° du code de commerce)

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et
Nombre de factures concernées	128 490					
Montant total des factures concernées TTC	421 945	67 371	45 210	9 183	68 694	612 403
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	28,87%	4,61%	3,09%	0,63%	4,70%	41,90%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues			0			
Montant total des factures exclues TTC			0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels : 60 jours net				

ADEO SERVICES
Société par Actions Simplifiée au capital de 31.674.335€
Siège Social : 135 rue Sadi Carnot
CS00001 – 59790 RONCHIN
RCS LILLE METROPOLE B 421 206 079

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 28 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf,
Le vingt-huit mars à 15 heures,

Les Associés de la société ADEO SERVICES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président. Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple en date du 12 mars 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée, à l'entrée en séance, par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés le cas échéant.

M. Philippe ZIMMERMANN, Président de la Société, préside l'assemblée.

Il est rappelé que, conformément à la loi, deux actionnaires ont été appelés comme scrutateurs. Tous les associés ayant émis un refus, il s'ensuit qu'aucun scrutateur n'a été nommé membre du bureau.

Mme Audrey DELEVALLEZ est désignée comme secrétaire.

Les sociétés ERNST & YOUNG AUDIT et MAZARS, commissaires aux comptes de la Société, régulièrement convoquées sont présentes.

Assiste également à la réunion Monsieur Pascal DUCORNAIT, représentant le comité central d'entreprise.

Madame Linda SORNOM, représentant le comité central d'entreprise est absente et excusée.

Le bureau ainsi constitué, le Président constate, d'après la feuille de présence arrêtée et certifiée valable par les membres du bureau, que les associés présents possèdent 411.355 actions (aucun associé n'a voté par correspondance) sur les 411.355 actions formant le capital social, qu'en conséquence le quorum est atteint, et que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

(...)

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter la perte de l'exercice 2018 s'élevant à 23.198.176,07€ en totalité au poste « Report à Nouveau ».

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au « JOURNAL LA LOI-JLL », dont le siège social est Tour Montparnasse, BP 58 - 33 avenue du Maine 75755 PARIS Cedex 15 inscrite au RCS sous le numéro 572 098 507, de déposer et signer, y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, la demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés, conformément aux textes légaux en vigueur.

Pouvoir est également donné de déposer et de signer tous formulaires, produire toutes justifications, faire toutes déclarations, affirmations et réserves, acquitter tous droits et taxes, substituer et généralement faire tout ce qui sera nécessaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,
Le Président,
M. Philippe ZIMMERMANN



Adeo Services

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8.320.000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit

14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Adeo Services

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Adeo Services,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Adeo Services relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

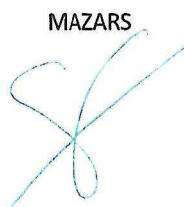
Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

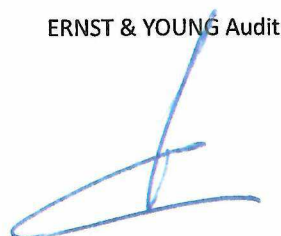
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie et Lille, le 13 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS


Isabelle Sapet

ERNST & YOUNG Audit


Jean-Pierre Letartre

ADEO Services



SAS AdeoServices

COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2018

CHIFFRES CLES 2018

	2018	2017
Chiffres d'Affaires HT	1 436 706	1 433 357
Résultat Net	-23 198	10 277
Capitaux Propres	205 823	192 065
Effectif au 31 Décembre	1125	1052

BILAN SAS AdeoServices
En Milliers d'Euros

ACTIF	Notes	31/12/2018			31/12/2017
		Valeurs brutes	Amortissements Provisions	Valeur Nette	Valeur Nette
Immobilisations incorporelles	1	135 211	37 307	97 904	43 255
Immobilisations corporelles	2	31 106	13 797	17 309	14 414
Immobilisations financières	3	3 528		3 528	3 485
Total de l'Actif Immobilisé		169 845	51 104	118 741	61 154
Stocks	4	180 077	417	179 660	193 018
Clients et comptes rattachés	5	603 113	11 256	591 857	557 101
Créances diverses	5	29 349		29 349	20 991
Disponibilités	6	58 687		58 687	20 593
Total de l'Actif Circulant		871 226	11 673	859 553	791 703
Comptes de régularisation et assimilés	7	15 465		15 465	8 700
Ecart de conversion actif	10	13 565		13 565	15 615
TOTAL		1 070 101	62 777	1 007 324	877 172

PASSIF	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capital		31 674	31 674
Primes		1 248	1 248
Réserves et Report à Nouveau		135 859	125 582
Résultat d'exercice		-23 198	10 277
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		60 240	23 284
Capitaux propres	8	205 823	192 065
Provisions pour risques et charges	8	4 334	1 568
Emprunts et dettes financières	9	4 887	8 030
Fournisseurs et comptes rattachés	9	406 306	390 889
Autres dettes	9	371 709	268 576
Total des Dettes	9	782 902	667 495
Comptes de régularisation et assimilés			
Ecart de conversion passif	10	14 265	16 044
		1 007 324	877 172

COMPTE DE RESULTAT SAS AdeoServices
En Milliers d'Euros

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires net HT	11	1 436 706	1 433 357
Autres produits d'exploitation	11	129 401	97 347
Reprise de provisions et transfert de charges		1 710	1 972
Achats		-1 083 680	-1 103 906
Autres achats et charges externes		-279 838	-226 349
Charges de personnel		-120 891	-110 555
Autres charges d'exploitation		-28 246	-27 464
Impôts et taxes		-27 397	-27 722
Dotations aux amortissements et aux provisions		-15 181	-9 610
Résultat d'Exploitation		12 584	27 070
Produits financiers		42 190	21 613
Charges financières		-33 544	-15 318
Résultat Financier	12	8 646	6 295
Résultat courant		21 230	33 365
Produits exceptionnels		6 229	5 160
Charges exceptionnelles		-47 810	-17 576
Résultat Exceptionnel	13	-41 581	-12 416
Impôt sur les bénéfices		3 207	-5 400
Participation		-6 055	-5 273
Résultat Net		-23 198	10 277

ANNEXES AUX COMPTES SOCIAUX

Faits marquants de l'exercice

Néant

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 sont établis conformément aux dispositions de la législation française et aux pratiques généralement admises en France, dans le respect des principes de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes.

Changement de méthode

Néant

Changement d'estimation

Néant

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou à la valeur d'apport et amorties sur une durée d'un à cinq ans.

Les frais d'acquisition et les coûts de production des logiciels créés sont comptabilisés en concessions, brevets, et droits similaires. Une analyse des coûts par phases est réalisée, et seuls les coûts de développement sont portés à l'actif. Ils font l'objet d'un amortissement dérogatoire. La durée d'amortissement est de 5 ans.

Pour certains biens, une provision pour dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque, compte tenu des éléments connus en date d'arrêté des comptes, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des biens reçus en apport en 1999. Elles sont réparties en composants.

Le gros œuvre est amorti sur une durée de 30 ans, les autres composants corporels sur une durée de 4 à 20 ans.

La méthode d'amortissement utilisée est l'amortissement linéaire.

Pour certains biens, une provision pour dépréciation est constatée à la clôture de l'exercice lorsque, compte tenu des éléments connus en date d'arrêts des comptes, la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Immobilisations financières :

Elles sont constituées de dépôts, cautionnements et titres de participation.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur prix de revient. Cette valeur est déterminée en tenant compte de la quote-part de la situation nette détenue, directement ou indirectement, augmentée des provisions réglementées. Il est tenu compte des perspectives de rendement et d'évolution générale.

Instruments financiers

La société applique le règlement sur les instruments financiers ANC2015-5. Cela a principalement pour conséquence la réévaluation au cours de clôture des actifs et passifs auparavant comptabilisés au cours couvert et la comptabilisation des instruments financiers de couverture au MtM.

Les ventes et les achats d'ADEO Services ne sont pas exprimés dans la même monnaie.

Les achats sont majoritairement en usd alors que les ventes sont en euros.

ADEO Services subit les effets de fluctuation des devises par rapport à l'euro lors de la conversion de ses achats.

La stratégie de couverture consiste à construire un cours de couverture grâce à des achats à terme et en assurant une flexibilité par des achats d'option.

Forward en K€

	Mark to market	Notionnel en Usd	Contrevaleur Eur
valeur 31.12.2017	-18 729	576 151	495 141
valeur 31.12.2018	21 892	603 180	500 317

Option en K€

	Mark to market	Notionnel en Usd	Contrevaleur Eur
valeur 31.12.2017	428	51 628	43 881
valeur 31.12.2018	701	37 000	31 689

Stocks

Les stocks de marchandises sont valorisés selon la méthode du PMP.

Ceux-ci sont dépréciés lorsque leur valeur probable de réalisation est inférieure à leur prix de revient à la clôture de l'exercice.

Créances :

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, afin de couvrir le risque de non recouvrement.

Créances et dettes étrangères :

Les opérations commerciales font l'objet d'une couverture fixant le cours de la monnaie étrangère portée par Groupe Adéo.

Toutes les positions de change et de taux d'intérêt sont couvertes au moyen d'instruments financiers cotés sur des marchés organisés ou de gré à gré qui représentent des risques de contrepartie minimum.

Provisions Réglementées :

Les provisions réglementées sont constituées des amortissements dérogatoires.

Elles sont pratiquées en vertu des dispositions fiscales.

Provisions pour risques et charges :

D'une manière générale, tous les risques et charges survenus ou en cours, précisés quant à leur objet et dont la réalisation est probable donnent lieu à constitution d'une provision.

Les provisions pour risques et charges sont constituées dans le respect des principes comptables et suivent les règles édictées par le règlement CRC n° 2014-03.

Engagements de retraite :

Les indemnités de fin de carrière dues par la société en application de la convention collective nationale de bricolage font l'objet d'une gestion externe. Les engagements de la société ont été évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Le montant des IFC pour l'ensemble du personnel s'élève à 11 741 K € au 31/12/2018

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes:

Les droits des salariés ont été calculés selon l'hypothèse de départ à l'initiative des salariés

Le taux de charges sociales retenu pour l'ensemble des salariés est de 44 %

L'âge de départ à la retraite retenu est de 63 ans

La probabilité de vie au terme reprise est la table de mortalité TF 00-02 pour les femmes et TH 00-02 pour les hommes

La table de rotation du personnel par âge et catégorie a été établie selon les données démographiques propres à l'entreprise

Le taux de revalorisation des salaires (inflation comprise) est de 3.3%

Le taux de rendement financier (inflation comprise) est de 1.50 %

Le taux d'inflation est de 1.6 %

Les cotisations à verser au titre de l'exercice 2018 soit 0 K€ permettent de couvrir l'intégralité des engagements évalués au 31/12/2018.

1/ Immobilisations incorporelles

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Immobilisations Incorporelles brutes	74 699	60 642	-130		135 211
Amorts Concessions, Brevets, Autres	31 444	5 863			37 307
Provision pour dépréciation	0				0
Valeur Nette Immobilisations Incorporelles	43 255	54 779	-130	0	97 904

Les coûts de développement des logiciels produits en interne sont portés à l'actif lorsque les critères sont réunis.

2/ Immobilisations corporelles

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Terrains et aménagement des terrains	1 342	76			1 418
Constructions	1 363	223			1 586
Installations techniques, matériel et outillage	549	28			577
Autres immobilisations corporelles	19 257	7 809			27 066
Immobilisations corporelles en cours	0				0
Avances et Acomptes	13	459	-13		459
Immobilisations Corporelles brutes	22 524	8 595	-13	0	31 106
Amortissements Aménagement terrains et constructions	831	192			1 023
Amortissements Install techn, matériel et outillage	291	72			363
Amortissements autres immos corporelles	6 987	5 423			12 410
Provisions pour dépréciation	0				0
Amortissements	8 110	5 687	0	0	13 797
Valeur Nette Immobilisations Corporelles	14 414	2 908	-13	0	17 309

3/ Immobilisations Financières

En Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Transfert	31/12/2018
Dépôts et Cautionnements	985	320	-277		1 028
Titres de participation	2 500				2 500
<i>Immobilisations Financières brutes</i>	<i>3 485</i>	<i>320</i>	<i>-277</i>	<i>0</i>	<i>3 528</i>
<i>Provisions</i>	<i>0</i>				<i>0</i>
Valeur nette Immobilisations Financières	3 485	320	-277	0	3 528

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31/12/2018

Sociétés K€	VNC Titres	% Det et droits de vote	Total Bilan	Capital	Situation Nette	Comptes courants	Prêts consentis	Résultat	CA HT
Adeo Services consulting	2 500	100,00	7 934	2 500	5 356	0	0	765	11 772

4/ Stock

En Milliers d'Euros	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2017
Stock	177 204	-417	176 787	192 117
Stock quota gaz	2873	0	2 873	901
Total	180 077	-417	179 660	193 018

5/ Clients et autres créances

Les créances sont toutes recouvrables à moins d'un an.

Les comptes clients figurent au bilan pour 598 051 K€ (dont 592 702 K€ avec des sociétés du groupe).

Autres créances :

En Milliers d'Euros	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes		
Fournisseurs débiteurs		
Créances fiscales et sociales	19 099	17 621
Groupes et associés	10 250	3 370
Autres créances de sociétés liées		
Autres créances diverses		
Provisions		
Total	29 349	20 991

6/ Disponibilités

L'ensemble de ce poste présente une échéance ne dépassant pas un an.

En Milliers d'Euros	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs nettes 31/12/2018	Valeurs nettes 31/12/2017
Disponibilités	58 687	0	58 687	20 593
Total	58 687	0	58 687	20 593

7/ Comptes de régularisation

Comptes de Régularisation de l'actif en K€	2018	2017
Maintenance d'avance	13 415	7 660
Location d'avance	363	218
Assurance d'avance	197	190
Charges de personnel d'avance	678	377
Autre	812	255
Total	15 465	8 700

8/ Capitaux Propres

Variation des capitaux propres en milliers €	31/12/2017	Affectation Résultat n-1	Résultat	Variation	Augmentation Capital	31/12/2018
Capital (411 355 actions d'une valeur nominale de 77 euros)	31 674					31 674
Primes liées au capital	1 248					1 248
Ecart de réévaluation	0					0
Autres réserves	931					931
Réserve légale	3 168					3 168
Report à nouveau	121 483	10 277				131 760
Résultat de l'exercice	10 277	-10 277	-23 198			-23 198
Provisions réglementées	23 284			36 956		60 240
CAPITAUX PROPRES	192 065	0	-23 198	36 956	0	205 823

Etats des provisions

Provisions en Milliers d'Euros	31/12/2017	Augmentation	Reprise Consommée	Reprise non utilisée	31/12/2018
Provisions pour investissements	0				0
Provisions pour amortissement dérogatoire	23 284	43 185	-6 229		60 240
Autres provisions réglementées					
Total 1	23 284	43 185	-6 229	0	60 240
Provisions pour litiges	1 213	2 710	-420		3 503
Provisions pour impôts	96	230			326
Autres provisions	259	505	-259		505
Total 2	1 568	3 445	-679	0	4 334
Provisions dép immos	0				0
Provisions dép actif circulant	7 168	4 619	-115		11 672
Total 3	7 168	4 619	-115	0	11 672
TOTAL	32 020	51 249	-7 023	0	76 246

9/ Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Etat des dettes en K€	Montant	1 an au plus	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
Etablissements de crédit	4 887	4 887		
Dettes fiscales et sociales	52 582	52 582		
Fournisseurs	406 306	406 306		
<i>dont Stés liées</i>	62 897	62 897		
Fournisseurs immobilisations	159	159		
Autres dettes	318 968	318 968		
<i>dont Stés liées</i>	1 000	1 000		
<i>dont C/C Groupe Adéo</i>	317 968	317 968		
TOTAL	782 902	782 902	0	0

Etat des charges à payer en K€	2018	2017
Emprunts	76	76
Dettes fiscales et sociales	29 231	25 570
Fournisseurs factures non parvenues	163 408	192 422
TOTAL	192 715	218 068

9/ Ecart de conversion actif / Passif

Etat des écarts de conversion en K€	2018	2017
Ecart de conversion Actif	13 565	15 615
Ecart de conversion Passif	-14 265	-16 044
Solde	-700	-429

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

(11) Chiffre d'affaires et Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est constitué des ventes de marchandises aux filiales du groupe et de prestations de services. Les autres produits d'exploitation sont composés pour l'essentiel de redevances, et comprennent la production immobilisée de nos logiciels.

Le chiffre d'affaires réalisé hors de France est de 760 M€.

Le chiffre d'affaires par activité se décompose de la manière suivante :

Service informatique : 148 millions d'euros

Logistique : 1230 millions d'euros

Services internes et expatriés : 58 millions d'euros

(12) Résultat financier	en K€	2018	2017
Résultat financier avec stés liées		4 988	-813
Résultat financier autre		534	1 009
Résultat financier de change		3 124	6 099
Dotations aux provisions			
	<i>sur actif circulant</i>		
Reprises de provisions			
TOTAL		8 646	6 295

(13) Résultat Exceptionnel	en K€	2018	2017
Résultat net sur opération de gestion		-59	-162
	<i>Dont amendes et dommages et intérêts</i>	-4	-76
	<i>Dont Autres</i>	-55	-86
Résultat net sur opération en capital		-130	-415
	<i>Dont VNC</i>	-130	-415
	<i>Dont autres charges</i>		
Dotations de provisions réglementées		-47 621	-16 999
	<i>Dont amortissement dérogatoire</i>	-43 186	-15 744
	<i>Dont prov pour impôts</i>	-231	-96
	<i>Dont Prov dépréciation</i>	-4 204	-1 159
Reprises de provisions réglementées		6 229	5 160
	<i>Dont amortissement dérogatoire</i>	6 229	5 160
	<i>Dont prov dépréciation</i>		
Dotations autres provisions			
	<i>Dont provision pour dépréciation</i>		
Reprise autres provisions			
	<i>Dont provision pour dépréciation</i>		
	<i>Dont provision pour impôts</i>		
TOTAL		-41 581	-12 416

Le résultat avant participation s'élève à -17 144 K €uros. Après 6 054 K €uros de participation , le résultat net s'élève à -23 198 K €uros.

Impôt sur les Bénéfices

La SAS ADEOServices a opté depuis l'exercice 1999 pour le régime de l'intégration fiscale des groupes de sociétés contrôlées directement à plus de 95%. La société tête de groupe est la SA Groupe Adeo.

	Montant	Impôt
Nature Différences Temporaires :		
- Réintégrations (provisions non déductibles de l'année de comptabilisation)	8 250	3 253
<i>Dont participation aux bénéfices</i>	6 054	2 387
<i>Dont Organic</i>	2 196	866
- Déductions (provisions non déductibles de l'année de comptabilisation)	7 454	2 939
<i>Dont participation aux bénéfices</i>	5 273	2 079
<i>Dont Organic</i>	2 181	860

en k€	Base	IS
Résultat courant fiscal	21 230	2 259
Résultat exceptionnel fiscal	-41 581	0
Crédits d'impôts		948
		3 207

Crédit impôt recherche

Le montant du crédit impôt recherche se monte à 173 k€ pour l'exercice 2018.

Impôt sur les Bénéfices hors intégration fiscale

Le solde des déficits reportables en cas d'imposition seule est de 24 576 K€ au 31.12.2018.

Calcul théorique 2018 si imposition seule

en K€

Résultat de l'exercice	-23 198
Réintégrations	14 764
<i>Dt PPI</i>	0
<i>Dt participation</i>	6 055
<i>Dt organic</i>	2 196
<i>Dt retenue à la source</i>	1 987
<i>Dt autres (TVTS, amendes ...;)</i>	4 526
Déductions	12 934
<i>Dt participation</i>	5 273
<i>Dt organic</i>	2 181
<i>Dt autres (TVTS, amendes ...;)</i>	5 480
Crédit impôts + impôts	-3 206

Résultat Fiscal -24 574

INFORMATIONS DIVERSES

La société consolidante est la :

SA Groupe Adeo
135 Rue Sadi Carnot
CS00001
59790 Ronchin

Les comptes annuels d'Adeo Services sont repris par intégration globale dans les comptes consolidés de Groupe Adeo

Avances et crédits alloués aux dirigeants

Aucun crédit, ni avance n' a été alloué aux dirigeants de la Société.
Compte tenu du caractère confidentiel de cette information, celle-ci ne sera pas communiquée.

Effectif

L'effectif de la société ADEOServices est au 31 Décembre 2018 de 1125 personnes.

- Employés : 82 personnes
- Maîtrises : 202 personnes
- Cadres : 841 personnes

Les dépenses consécutives à l'emploi de personnes extérieures à l'entreprise s'élèvent pour cette année à 301 K€;

Engagement

Cautions bancaires au profit des recettes des douanes pour 2 475 K€.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 61 396 €.

Il s'agit exclusivement des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Relations avec les sociétés liées

Créances en K€	2018	2017
Autres créances		
Clients	592 702	562 683
Dettes en K€	2018	2017
Fournisseur + autres dettes	63 897	57 651
Compte courant Gp Adeo	317 968	216 361
Résultat financier en K€	2018	2017
Résultat financier avec stés liées	4 988	-813

Crédit impôt compétitivité emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 760 725 euros.

Evènements Postérieurs à la Clôture

Néant

INFORMATIONS DIVERSES

Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice

En K€

(article D 441 I - 1° du code de commerce)

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et
Nombre de factures concernées	9 739					
Montant total des factures concernées TTC	219 975		367	2 358	6 791	229 491
% du montant total des achats de l'exercice TTC	13,30%		0,02%	0,14%	0,41%	13,87%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues			0			
Montant total des factures exclues TTC			0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels 45 ou 60 jours				

Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice

En K€

(article D 441 I - 2° du code de commerce)

(A) Tranches de retard de paiement						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (un jour et
Nombre de factures concernées	128 490					
Montant total des factures concernées TTC	421 945	67 371	45 210	9 183	68 694	612 403
% du chiffre d'affaires de l'exercice TTC	28,87%	4,61%	3,09%	0,63%	4,70%	41,90%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de Factures exclues			0			
Montant total des factures exclues TTC			0			
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délais légaux et contractuels : 60 jours net				

